

ROUTES DEPARTEMENTALES| Les cols de montagne à nouveau accessibles !



Le Conseil Départemental a pu procéder à la réouverture anticipée de l'ensemble des cols de montagne depuis le 21 avril. Habituellement, elle survient début mai, avec toutefois une date limite maximum fixée au 15 mai. Globalement, il n'y a pas eu d'intervention significative pour le déneigement de tous ces itinéraires, la météo s'en est chargée, ce qui n'est pas le cas tous les ans !

L'un des plus significatifs, c'est le célèbre col de Pailhères qui au 27 mars dernier faisait encore l'objet de congères de plus d'1m50. Les récentes chutes de neige du 14 avril ont obstrué seulement les 2 derniers km. Aussi, le travail de 3 agents départementaux durant une semaine a suffi à dégager les éboullis, à nettoyer

les accotements et les fossés pour un redonner accès aux usagers en toute sécurité.

Il est important de souligner qu'en conditions hivernales "normales", les agents des Routes Départementales doivent faire face à un important travail de remise en accessibilité sur les 114km de route concernés par cette fermeture saisonnière. En effet, au delà du déneigement, cette opération nécessite une surveillance particulière ; il faut enlever les éboulis, nettoyer les accotements, réparer si nécessaire les affaissements de chaussée...

A noter d'ores et déjà qu'à partir du 31 janvier 2024 au plus tard et ce jusqu'au 15 mai 2024 au plus tard, les accès aux cols ariégeois se mettront en mode hibernage et seront donc fermés à la circulation !

VOS CONTACTS

Estelle Tabeaud

Directrice de la Communication

05 61 02 09 77

etabeaud@ariego.fr